

**2^e assemblée publique de l'exercice 2007-2008 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
23 AOÛT 2007, à 19 h 00**

Procès-verbal de la deuxième (2^e) assemblée publique de l'exercice 2007-2008 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 23 août 2007, à 19 h 00, à l'hôtel de ville de La Tuque.

PRÉSENCES :

M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Michel Dupont	Représentant, Développement social
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M ^{me} Ginette Lanthier	Représentante, Main-d'oeuvre
M. Yvon Lemire	Représentant, Éducation
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Éric Lord	Représentant, Qualité de vie
M. André Nollet	Représentant, Économie
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Jacques Pinard	Représentant, Ressources naturelles et territoire
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Jérôme Marsais	Observateur, Collectivités d'influence
M. Ghislain Bourque	Observateur, Éducation
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence

ABSENCES :

À déterminer	Représentante, Conseil de la Nation Atikamekw
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
À déterminer	Préfet, MRC de Mékinac

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Jean-Claude Ayotte	Représentant, Député de Trois-Rivières
M. Jean Damphousse	Député de Maskinongé
M. Robert De Nobile	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M. Tomy Désilets	Représentant, Député de Champlain
M. Yvon Lamy	Représentant, Député de Maskinongé
M. Daniel Blain	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M^{me} France Beaulieu préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M^{me} France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

M^{me} France Beaulieu et M. Réjean Gaudreault profitent de l'occasion pour souligner les vingt-cinq ans de vie politique de M. Elzéar Lepage en lui remettant une plaque commémorative.

CA/07-08-02-014 1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24 mai 2007
- 3.0 Fonds de développement régional
 - 3.1 Bilan
 - 3.2 Projets
 - 3.2.1 Stratégie visant à promouvoir le tourisme sportif et de loisir en Mauricie
 - 3.2.2 Jeux du Québec Shawinigan - Été 2010
 - 3.2.3 Relance Table agroalimentaire
 - 3.2.4 Stratégie de développement du tourisme culturel de la Mauricie
 - 3.3 Révision du cadre de gestion du Fonds de développement régional (FDR)
- 4.0 Remplacement de M. André C. Veillette au comité d'administration local des Réserves St-Maurice et Mastigouche
- 5.0 Révision des frais de déplacement
- 6.0 Liste des comptes
- 7.0 Varia
- 8.0 Questions du public
- 9.0 Date de la prochaine rencontre
- 10.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Pinard, appuyé par M. Gérard Bruneau, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au Varia :

- 7.1 Mission économique – Lille en France
- 7.2 Consultation de la CRÉ sur les allocations forestières
- 7.3 Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- 7.4 Calendrier des rencontres de la prochaine année
- 7.5 Points d'information

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-02-015 2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2007

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. Pierre Bouchard, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 mai 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-02-016 3.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**3.1 Bilan**

En date du 23 août 2007, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 704 014 \$.

3.2 Projets

3.2.1 Stratégie visant à promouvoir le tourisme sportif et de loisir en Mauricie (AA-087-07)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet
«Stratégie visant à promouvoir le tourisme sportif et de loisir en Mauricie»
(AA-087-07)

La tenue d'événements sportifs et de loisir génère des retombées économiques significatives, plus particulièrement pour Trois-Rivières et Shawinigan. D'autant plus que le marché des événements sportifs et de loisir contribue à diversifier la clientèle touristique et favorise l'augmentation des recettes touristiques.

Ainsi, Trois-Rivières et Shawinigan désirent se doter d'outils de démarchage et d'un plan stratégique régional afin d'accueillir un nombre plus important d'événements sportifs et de loisir sur leur territoire.

Plusieurs intervenants du milieu (ville, URLS, Office du tourisme, etc.) seront regroupés autour d'une même table pour constituer un comité aviseur qui sera consulté à différentes étapes du présent mandat d'étude.

CONSIDÉRANT la conformité avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010;

CONSIDÉRANT que les événements de sport et de loisir qui se tiennent en région génèrent des retombées économiques appréciables;

CONSIDÉRANT l'importance de se donner un plan d'action et des outils promotionnels efficaces pour accroître en région la tenue d'événements;

CONSIDÉRANT que ce mandat est le fruit d'une démarche concertée des villes et de l'URLS;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Reynald Périgny, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 41 500 \$, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet, à l'élaboration d'un cahier de charges complet dans lequel on retrouvera une exigence que le consultant procède à l'identification et à la disponibilité des infrastructures sportives sur l'ensemble du territoire mauricien et non uniquement pour les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan, à l'obligation de procéder à un appel d'offres auprès d'au moins trois consultants pour la réalisation du mandat d'étude et la confection des outils promotionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.2 Jeux du Québec Shawinigan – Été 2010 (AA-085-07)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet «Jeux du Québec Shawinigan Été 2010» (AA-085-07)

Par l'organisation de la 45^e finale des Jeux du Québec à l'été 2010, la Ville de Shawinigan et ses partenaires veulent offrir à la population l'occasion de se mobiliser et de vivre au rythme de ce grand projet «rassembleur» afin d'offrir aux participants les meilleures conditions de pratique sportive tout en présentant un événement aux couleurs de la région.

Pour poursuivre ce projet, la Ville de Shawinigan et le comité de candidature qu'elle a mis en place, demandent à la CRÉ de la Mauricie un engagement financier pour

supporter cette candidature et ainsi démontrer cet appui du milieu parmi d'autres qui sont invités à s'impliquer tout autant.

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan et ses partenaires manifestent l'intention de mobiliser la population locale et régionale, pour une quatrième fois en Mauricie, autour du projet rassembleur de tenir une Finale des Jeux du Québec à l'été 2010;

CONSIDÉRANT que le projet permet à Shawinigan et à ses partenaires de consolider et de développer le réseau d'équipements sportifs, culturels et communautaires de ce milieu local avec, de surcroît, une incidence avantageuse pour l'ensemble de la région en augmentant sa compétitivité en termes d'attraction d'événements majeurs;

CONSIDÉRANT que la tenue de la Finale des Jeux du Québec rend la Ville de Shawinigan, la Mauricie et sa population, grandes hôtesse des jeunes athlètes et de la grande famille des Jeux du Québec développant ainsi notre fierté régionale de mettre en évidence nos caractéristiques distinctives et nos capacités de réalisation;

CONSIDÉRANT que le projet, déjà à ce stade de préparation de candidature officielle, laisse entrevoir une large adhésion qui rapidement, à l'obtention du mandat de réaliser les Jeux à l'été 2010, se convertira en concertation d'un ensemble de partenaires qui se donneront comme but commun d'offrir un accueil et des services de qualité et l'occasion de participer à des compétitions sportives de haut niveau;

CONSIDÉRANT que sur le plan des retombées locales et régionales, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles, les perspectives envisagées sont établies avec réalisme et laissent entrevoir des bénéfices à moyen et long termes comme par exemple l'amélioration des équipements, l'augmentation des compétences des bénévoles et le renouvellement des partenariats institutionnels;

CONSIDÉRANT que le projet démontre des liens avec le Plan quinquennal de développement de la Mauricie et que dans le contexte de ce projet d'envergure la CRÉ, par le biais de son Fonds de développement régional, peut intervenir en tenant compte de la nature du projet pour reconnaître son caractère d'exception;

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 150 000 \$, selon la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet, et conditionnellement à ce que le Comité organisateur se montre favorable à réaliser des activités de sa programmation sportive, culturelle ou sociale sur l'ensemble des territoires de la Mauricie et à ce que, dans l'éventualité d'un surplus budgétaire résultant de la tenue des Jeux, une enveloppe pouvant atteindre 50 000 \$ soit attribuée pour le développement et la promotion du tourisme sportif et de loisir régional en collaboration avec les organisations locales et régionales concernées par ce secteur de développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.3 Relance Table agroalimentaire (AA-086-07)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Relance Table agroalimentaire» (AA-086-07)

Le Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie (RDAM) souhaite, dans un premier temps et à court terme (septembre 2007 à mars 2008), repositionner clairement une Table de concertation sur l'agroalimentaire en Mauricie en développant la confiance des partenaires et des clients avec des résultats d'actions concrètes.

Dans un deuxième temps, à moyen et long termes, par le biais d'une entente spécifique de financement 2008-2011, réaliser un plan d'action étoffé pour que la Table devienne « LE » partenaire incontournable du développement du secteur agroalimentaire en Mauricie.

CONSIDÉRANT que le projet de repositionnement et de consolidation d'un organisme de développement voué à la concertation agroalimentaire régionale apparaît essentiel pour le développement de ce secteur;

CONSIDÉRANT que les indices relatifs à l'instauration d'une Table agroalimentaire véritablement structurée avec les groupes-clientèles, qui sont les premiers bénéficiaires des actions d'un tel organisme, semblent prometteurs suite aux démarches soutenues principalement par des bénévoles de ces groupes-clientèles;

CONSIDÉRANT que les partenaires financiers ont contribué à établir une démarche de validation précédant une éventuelle implication plus significative sur la base d'une entente spécifique de développement du secteur agroalimentaire pour la mise en œuvre d'un plan d'action triennal établi avec des résultats mesurables;

CONSIDÉRANT que les liens avec le Plan quinquennal de développement de la Mauricie 2005-2010 apparaissent pertinents et fondés;

IL EST PROPOSÉ par M. Reynald Périgny, appuyé par M. Jacques Pinard, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 29 200 \$, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet, au dépôt d'un plan d'intervention détaillé et concret pour atteindre les objectifs du projet jusqu'à l'échéance de mars 2008 et au dépôt du rapport final comportant, notamment, les interventions effectuées en lien avec ces objectifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2.4 Stratégie de développement du tourisme culturel de la Mauricie (ES-015-06)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Stratégie de développement du tourisme culturel de la Mauricie» (ES-015-06)

Le tourisme culturel est un secteur d'activité économique qui croît à un rythme de 15 % par année. Des perspectives intéressantes se dessinent pour les destinations qui sauront offrir une expérience culturelle et patrimoniale de qualité aux touristes.

La Mauricie dispose de tous les atouts pour se positionner sur ce marché en forte croissance. Fort de cette conviction, le Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie (CCCM) invite des partenaires, dont la Conférence régionale des élus de la Mauricie, à s'intégrer dans une démarche devant conduire à la mise en œuvre d'une entente spécifique pour réaliser le plan d'action d'une stratégie de développement du tourisme culturel de la Mauricie étendue de 2008 à 2011.

L'approche particulière et distinctive de la stratégie est basée sur le tourisme culturel d'expérience en donnant aux entreprises de ce milieu un avantage concurrentiel sur les autres régions et en développant de nouvelles sources de revenus pour les artistes et artisans.

CONSIDÉRANT que le projet rejoint plusieurs orientations et stratégies du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010 particulièrement à l'égard de la volonté de faire de la Mauricie une région davantage attrayante et visitée;

CONSIDÉRANT que le CCCM propose un plan triennal permettant d'engager des actions qui sont basées sur une approche originale et distinctive de tourisme culturel d'expérience procurant ainsi un avantage concurrentiel pour la Mauricie en profitant de l'ensemble des conditions favorables que recèle la région;

CONSIDÉRANT que les principaux objectifs du plan d'action touchent de multiples facettes du développement régional, notamment, l'aspect économique, la vitalité culturelle, la reconnaissance et la rétention des artistes;

CONSIDÉRANT que le projet pourrait susciter la concertation de plusieurs partenaires contributeurs intéressés par les mêmes objectifs de développement régional;

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Réjean Gaudreault, d'engager les ressources de la Conférence régionale des élus de la Mauricie dans les discussions et les démarches avec le Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie, le ministère de la Culture, Communications et de la Condition féminine, Tourisme Québec, ainsi qu'avec les autres partenaires pressentis comme contributeurs au projet, afin de convenir d'une entente spécifique devant permettre de réaliser le Plan d'action triennal 2008-2011 pour le développement du tourisme culturel de la Mauricie.

La contribution de la CRÉ prévue pour ce projet serait de 50 000 \$ par année pour trois ans et demeure conditionnelle à la confirmation de l'engagement financier de la majorité des partenaires prévus au projet tel que décrit dans la structure de coûts et financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 Révision du cadre de gestion du Fonds de développement régional (FDR)

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Paul Diamond, appuyé par M. Elzéar Lepage, d'adopter le nouveau cadre de gestion du FDR, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-02-017

4.0 REMPLACEMENT DE M. ANDRÉ C. VEILLETTE AU COMITÉ D'ADMINISTRATION LOCAL DES RÉSERVES ST-AURICE ET MASTIGOUCHE

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

CA/07-08-02-018

5.0 RÉVISION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pour faire suite au projet de modification des frais de déplacement déposé lors du dernier conseil d'administration, le comité exécutif a procédé à l'analyse de quatre scénarios. Le comité exécutif recommande au conseil d'administration le 2^e scénario, soit 0,44 \$ du kilomètre au lieu de 0,40 \$.

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Michel Dupont, d'adopter le scénario 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-02-019 6.0 LISTE DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Reynald Périgny, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-02-020 7.0 VARIA

7.1 Mission économique – Lille en France

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Dupont, appuyé par M. Réjean Gaudreault, que la CRÉ participe à la mission économique qu'organise le Conseil régional d'économie sociale, du 13 au 21 octobre 2007. La CRÉ y déléguera la présidente, M^{me} France Beaulieu, et le directeur général, M. Christian Savard. La mission s'effectuera en France et en Belgique dans le but d'y découvrir les différentes politiques publiques en matière d'économie sociale. Ils auront l'occasion notamment d'échanger sur le rôle que peut jouer la sphère politique pour soutenir des initiatives, et ce, dans le cadre des Journées européennes de l'économie sociale et solidaire, qui se tiendront à Lille en France. Des maires et des préfets de la région seront également de cette mission. La CRÉ s'engage pour un montant maximal de 10 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Consultation de la CRÉ sur les allocations forestières

Le 5 juillet dernier, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a interpellé la CRÉ pour recevoir des commentaires sur les propositions de révisions des allocations forestières touchant la Mauricie, d'ici le 14 septembre. Les principaux enjeux concernant cette demande sont discutés en profondeur et le conseil d'administration souhaite obtenir l'avis de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Compte tenu que la CRRNT tient sa rencontre uniquement le 7 septembre prochain, IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Michel Dupont, de mandater le comité exécutif pour répondre à la requête du Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Reynald Périgny, de déléguer M. Réjean Gaudreault, maire de La Tuque et 1^{er} vice-président de la CRÉ, afin de représenter les municipalités de la Mauricie pour siéger au conseil d'administration du Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Calendrier des rencontres de la prochaine année

Le directeur général dépose le calendrier des rencontres de la prochaine année.

Fonds de développement régional (FDR)
Étapes de traitement des demandes d'aides financières

Le traitement d'une demande d'aide financière se fait en fonction du calendrier des assemblées du conseil d'administration de la CRÉ.
Les dates suivantes sont donc à considérer.

Date limite : dépôt des dossiers complets à la CRÉ	Vendredi, 9 novembre 2007	Vendredi, 18 janvier 2008	Vendredi, 21 mars 2008	Vendredi, 16 mai 2008	Vendredi, 15 août 2008	Vendredi, 24 octobre 2008
Période de traitement des demandes d'aide financière	12 novembre au 23 novembre 2007	21 janvier au 1 ^{er} février 2008	24 mars au 4 avril 2008	19 mai au 30 mai 2008	18 août au 29 août 2008	24 octobre au 7 novembre 2008
Envoi des documents au comité de recommandation	Mardi, 27 novembre 2007	Mardi, 5 février 2008	Mardi, 8 avril 2008	Mardi, 3 juin 2008	Mardi, 2 septembre 2008	Mardi, 11 novembre 2008
Réunion du comité de recommandation	Mardi, 4 décembre, 2007	Mardi, 12 février 2008	Mardi, 15 avril 2008	Mardi, 10 juin 2008	Mardi, 9 septembre 2008	Mardi, 18 novembre 2008
Envoi des documents au conseil d'administration	Jeudi, 6 décembre 2007	Jeudi, 14 février 2008	Jeudi, 17 avril 2008	Jeudi, 12 juin 2008	Jeudi, 11 septembre 2008	Jeudi, 20 novembre 2008
Assemblée du conseil d'administration	Jeudi, 13 décembre 2007 Shawinigan	Jeudi, 21 février 2008 des Chenaux	Jeudi, 24 avril 2008 Trois-Rivières	Jeudi, 19 juin 2008 Maskinongé	Jeudi, 18 septembre 2008 La Tuque	Jeudi, 27 novembre 2008 Mékinac

7.5 Points d'information

M^{me} France Beaulieu informe les membres des deux rencontres suivantes :

1. Une rencontre avec M^{me} Éva Ottawa, Grand chef du Conseil de la Nation Atikamekw, a eu lieu le 22 août dernier.
2. Une rencontre avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Claude Béchar, ainsi que les membres de la Table de l'industrie forestière de la Mauricie au sujet d'un projet majeur de chemin forestier de 46 000 000 \$.

M. Christian Savard informe les administrateurs qu'une consultation se tiendra dans la région sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie, le 21 septembre 2007.

CA/07-08-02-021

8.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Une participante mentionne que la ministre de la Famille et des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, a déclaré que des montants d'argent importants transiteraient par la CRÉ pour les personnes âgées.

Le directeur général mentionne que cette information est vraie et que les modalités de fonctionnement vont être définies à l'automne.

Un participant souligne sa grande satisfaction concernant l'aide obtenue par l'Association des trappeurs de la Mauricie, dans le cadre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR).

CA/07-08-02-022

9.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion se tiendra le jeudi, 25 octobre 2007, à la MRC de Mékinac.

CA/07-08-02-023

10.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M. Jacques Pinard, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

France Beaulieu
Présidente

Pierre A. Dupont
Secrétaire